



**PROFESSIONNELS,  
ENTREPRISES &  
AUTRES PERSONNES MORALES**

**CONDITIONS TARIFAIRES  
APPLIQUÉES AUX  
OPÉRATIONS BANCAIRES**

---

Tarifs applicables au 1<sup>er</sup> avril 2026



## SOMMAIRE

---

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE .....	3
VOTRE BANQUE À DISTANCE .....	5
VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT .....	6
OPÉRATIONS INTERNATIONALES.....	11
OFFRES GROUPÉES DE SERVICES .....	17
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS .....	18
DÉCOUVERTS ET CRÉDITS.....	19
DATE DE VALEUR .....	22
RÉSOUDRE UN LITIGE .....	23

# PRÉAMBULE

---

Vous trouverez dans ce document les principaux tarifs et conditions applicables aux opérations des professionnels, des entreprises et autres personnes morales à compter du 1<sup>er</sup> avril 2026 (lesquels annulent et remplacent à cette date les précédentes conditions en vigueur).

Toutes ces informations vous seront utiles pour choisir les produits et les services les mieux adaptés à vos attentes et améliorer la gestion de vos opérations bancaires.

Pour faciliter votre lecture de cette brochure, veuillez noter que:

- les tarifs présentés incluent, sauf indication contraire, les éventuelles taxes dont les possibles évolutions seront répercutées automatiquement;
- cette brochure n'est pas exhaustive.

Le symbole **TVA** dans la marge indique les commissions assujetties. La majorité des commissions de cette brochure est exonérée de TVA. Cependant, conformément aux règles applicables aux établissements bancaires en matière de TVA, certaines opérations restent taxables de plein droit. Les montants présentés incluent la TVA lorsqu'elle est applicable au taux en viguer lors de la redaction de la brochure (soit 13% au 1er avril 2026). La TVA appliquée à vos opérations est la TVA au taux en vigueur à la date de l'opération, ainsi le montant prélevé peut être modifié pour cette raison. En outre, toutes taxes créées après la diffusion de ce document seront appliquées automatiquement en sus des commissions de produits et services présentés dans le présent document.

Pour toute précision complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec un conseiller dans notre réseau d'agences.

# OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

	PRIX TTC EN F CFP
<b>OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE ET SUIVI</b>	
■ Ouverture d'un compte	GRATUIT
■ Délivrance d'un Relevé d'Identité Bancaire	GRATUIT
<i>Banque de Polynésie conserve votre Relevé d'Identité Bancaire même en cas de changement d'agence. Cela vous évite tout changement de carte, de chéquier et toute modification de vos virements et prélèvements.</i>	
■ Clôture d'un compte (compte à vue ou compte sur livret)	GRATUIT
■ Revue réglementaire du compte	
▫ Commission de revue réglementaire	
<i>Ces frais correspondent aux démarches d'actualisation administrative, juridique, comptable et informatique de votre dossier client, au titre de nos obligations légales.</i>	
- Entreprises, Professionnels, Associations et autres personnes morales	28 135 par an
- SCI (Société Civile Immobilière)	6 125
▫ Commission de relance pour actualisation du dossier client	<b>TVA</b> incluse
	1 860
<b>RELEVÉS DE COMPTES</b>	
■ Édition / Expédition de relevés de compte	
▫ Journaliers	14 575 par trimestre
▫ Hebdomadaires	12 200 par trimestre
▫ Bi-mensuels	10 300 par trimestre
▫ Mensuels	
<i>Avec votre abonnement POLYWEB, retrouvez votre relevé de compte courant tous les mois sur votre espace client.</i>	GRATUIT
▫ Édition sur demande au guichet	5 000
■ Relevé de compte SWIFT	
Envoi journalier (frais de SWIFT)	<b>TVA</b> incluse
	17 000 par mois
■ Certificat de solde et extrait de compte	
■ Certificat de solde et extrait de compte	
▫ Édition de certificat de solde simple	<b>TVA</b> incluse
▫ Copie de l'extrait de compte	
- Historique < 6 mois	<b>TVA</b> incluse
- Historique > 6 mois	<b>TVA</b> incluse
- Copie additionnelle	<b>TVA</b> incluse
	6 335 par demande
	2 965 par mois édité
	3 910 par mois édité
	365 par copie
<b>TENUE DE COMPTES</b>	
■ Tenue de compte	
<i>Les détenteurs du pack MANAVA PRO ou bénéficiaire des Services Bancaires de Base sont exonérés des frais de tenue de compte.</i>	3 175 par trimestre
■ Tenue de compte inactif (ECKERT)	
<i>Un compte inactif est un compte qui après 12 mois d'inactivité répond aux critères de l'article L.312-19 du Code monétaire et financier. Les frais ne peuvent dépasser le solde disponible sur le compte. Les détenteurs de packs Généris et des Services Bancaires de Base sont exonérés des frais de gestion de compte inactif.</i>	3 580 par an et par compte
■ Commission de mouvement	
<i>Cette commission s'applique sur le montant des opérations s'inscrivant au débit du compte, hors opérations de trésorerie.</i>	de 0,2% à 0,5%

## PRIX TTC EN F CFP

### SERVICES EN AGENCE

<b>■ Versement d'espèces</b>	<b>GRATUIT</b>
<b>■ Retrait d'espèces</b> (sur compte à vue)	
▫ Retrait au guichet dans l'agence gestionnaire du compte	<b>GRATUIT</b>
▫ Retrait au guichet dans une autre agence Banque de Polynésie (y compris pour les retraits par carte de retrait express à usage unique distribuée au guichet)	<b>770</b> par retrait
▫ Retrait sur compte ne bénéficiant d'aucun moyen de paiement	<b>GRATUIT</b>
<b>■ Monnaie</b>	
<i>Ce service est réservé aux clients Banque de Polynésie.</i>	
▫ Pièces par rouleau	<b>127</b> par rouleau
▫ Échange de monnaie FCFP (pièces <--> billets)	<b>745</b>
<b>■ Billets de Banque</b>	
<i>Ce service est réservé aux clients Banque de Polynésie.</i>	
<b>Achat et Vente de billets de banque en euro</b>	<b>700</b>
<b>Achat et Vente de billets de banque dans une autre devise que l'euro</b>	
▫ Débit sur compte en FCFP	<b>2%</b>
▫ Retrait sur compte en devises	<b>2%</b>
<b>■ Recherches de documents</b> (hors relevés de compte)	
▫ Recherches diverses < 1 an	<b>TVA</b> incluse
▫ Recherches diverses > 1 an	<b>TVA</b> incluse
<b>■ Frais de renseignements fournis aux commissaires aux comptes</b>	<b>TVA</b> incluse
<b>■ Location de coffre-fort</b>	<b>Nous consulter</b>

# VOTRE BANQUE À DISTANCE

	PRIX TTC EN F CFP
<b>INTERNET</b>	
■ <b>Abonnement à des services de banque à distance sur Internet (POLYWEB et POLYAPP)</b>	
<b>Offre Pro</b> (hors coût du fournisseur d'accès à Internet) Cotisation POLYWEB (internet) & POLYAPP (application mobile) permettant toutes les opérations dans la limite des fonctionnalités du service réservées aux professionnels et entreprises.	<b>1 530</b> par mois
■ <b>Outil de saisie des virements multiples W VIR PREL</b>	
▫ Droits d'entrée	<b>GRATUIT</b>
▫ Abonnement	<b>GRATUIT</b>
■ <b>Abonnement POLYCASHNET</b>	
▫ Client mono-compte	<b>TVA</b> incluse
▫ Client multi-comptes	<b>TVA</b> incluse
■ <b>Option groupe/filiales</b>	<b>TVA</b> incluse
■ <b>E-relevés EBICS</b>	<b>GRATUIT</b>
■ <b>Matériel</b>	
▫ Mise à disposition Token 3SKey PRO (validité 3 ans)	<b>TVA</b> incluse
	<b>11 350</b>
<b>TÉLÉPHONIE</b>	
■ <b>Notre Service client (40 46 66 66)</b> (hors coût de votre opérateur) Nos téléconseillers vous répondent du lundi au jeudi de 7h à 17h et le vendredi de 7h à 16h.	<b>GRATUIT</b>
■ <b>Notre Service Vocalia, pour consulter vos comptes par téléphone (40 46 67 67)</b> (hors coût de votre opérateur)	<b>GRATUIT</b>

# VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

	PRIX TTC EN F CFP
<b>CARTES</b>	
<b>CARTES DE PAIEMENT ET RETRAIT INTERNATIONALES ET LOCALES</b>	
■ <b>Cartes VISA – Cartes de paiement et retrait internationales</b>	
<b>Carte Visa Premier</b>	
▫ Carte de paiement internationale à débit différé	<b>20 300</b> par an
▫ Carte de paiement internationale à débit immédiat	<b>20 300</b> par an
<b>Carte Visa Classique</b>	
▫ Carte de paiement internationale à débit différé	<b>6 475</b> par an
▫ Carte de paiement internationale à débit immédiat	<b>6 475</b> par an
<b>Carte Visa RED</b>	
▫ Carte de paiement internationale à autorisation systématique	<b>6 490</b> par an
■ <b>Cartes AMERICAN EXPRESS - Cartes Ofina</b>	
<small>© Tarifs susceptibles de modification par American Express Carte-Ofina et VISA dans le respect de la réglementation en vigueur. Tous les autres frais (opérations diverses, retraits et paiements), perçus également par Carte-Ofina et VISA, figurent respectivement dans les conditions générales d'utilisation des cartes de paiement AMERICAN EXPRESS et dans les conditions générales d'utilisation des cartes de paiement VISA.</small>	
■ <b>Cartes de paiement et retrait locales – Cartes HOA Privatives</b>	
▫ Retrait & Paiement	<b>5 110</b> par an
▫ Retrait	<b>5 110</b> par an
<b>OPÉRATIONS DIVERSES, PAR OPÉRATION</b>	
■ <b>Refabrication d'une carte &amp; réédition du code</b>	
▫ Refabrication d'une carte de débit internationale (VISA)	<b>3 620</b>
▫ Réédition du code confidentiel d'une carte de débit internationale (VISA)	<b>3 650</b>
■ <b>Modification des plafonds d'utilisation d'une carte de débit internationale (VISA)</b>	<b>7 425</b>
■ <b>Frais d'opposition</b>	
▫ En cas de perte, vol, fraude	<b>GRATUIT</b>
▫ Pour utilisation abusive	<b>8 000</b>
■ <b>Carte capturée</b>	
▫ Dans un distributeur Banque de Polynésie	<b>1 575</b>
▫ Dans un autre distributeur en Polynésie Française	<b>2 905</b>
■ <b>Gardiennage d'une carte non retirée</b>	
▫ Au 3 <sup>ème</sup> mois	<b>TVA</b> incluse <b>2 615</b> par mois
▫ Au 4 <sup>ème</sup> mois, 5 <sup>ème</sup> mois et 6 <sup>ème</sup> mois	<b>TVA</b> incluse <b>2 965</b> par mois
▫ Destruction post gardiennage	<b>TVA</b> incluse <b>3 095</b> par carte
■ <b>Recherche de documents</b>	
▫ Par demande non fondée pour des transactions locales	<b>TVA</b> incluse <b>5 870</b>
▫ Par demande non fondée pour des transactions hors Polynésie française	<b>TVA</b> incluse <b>26 405</b>
■ <b>Demande ponctuelle de mise à disposition en métropole</b>	
▫ Carte	<b>TVA</b> incluse <b>5 125</b>
▫ Code	<b>TVA</b> incluse <b>2 550</b>

	PRIX TTC EN F CFP
<b>Expédition à une adresse personnelle – En recommandé avec Avis de Réception</b>	
<i>Votre carte et/ou code vous attendent dans votre agence Banque de Polynésie gratuitement.</i>	
▫ Adresse en Polynésie Française	<b>TVA incluse</b>
▫ Adresse en métropole ou à l'étranger	<b>TVA incluse</b>
▫ Envoi express (Tarif DHL ou Fedex en vigueur, en fonction du pays d'expédition)	<b>15 300</b>
<b>PAIEMENTS ET RETRAITS</b>	
<b>■ Retrait d'espèces</b>	
▫ Sur un distributeur automatique Banque de Polynésie	<b>GRATUIT</b>
▫ Sur un autre distributeur en Polynésie Française	<b>122</b> par retrait
▫ Cash advance (avec une carte privative aux guichets de Marara Paiement)	<b>800</b> par retrait
▫ En zone euro (à partir du 4ème retrait dans le mois)	<b>642</b> par retrait
▫ Hors zone euro	<b>120 + 2,70%</b> par retrait
<b>■ Paiement par carte</b>	
▫ En Polynésie française	<b>GRATUIT</b>
▫ En zone euro	<b>GRATUIT</b>
▫ Hors zone euro	<b>120 + 2,70%</b> par opération
<b>VIREMENTS</b>	
<i>    <i>Ces tarifs concernent les virements locaux et SEPA-COM (avec la métropole ou les Outre-Mer). Pour les virements SWIFT (principalement les virements internationaux), consultez la page OPERATIONS INTERNATIONALES.</i></i>	
<b>VIREMENTS OCCASIONNELS LOCAUX OU SEPA-COM-PACIFIQUE</b>	
<b>■ Réception de virements occasionnels</b>	
• En provenance d'un compte Banque de Polynésie	<b>GRATUIT</b>
• En provenance de Polynésie Française	<b>GRATUIT</b>
• En provenance de métropole ou des Outre-Mer	<b>GRATUIT</b>
<b>■ Émission de virements occasionnels simples via POLYWEB ou POLYAPP</b>	
• Entre vos comptes	<b>GRATUIT</b>
• A destination d'un compte Banque de Polynésie	<b>GRATUIT</b>
• A destination d'un compte en Polynésie française	<b>122</b> par virement
• A destination d'un compte en métropole ou dans les Outre-Mer	<b>152</b> par virement
<i>    <i>Les détenteurs du Pack MANAVA PRO sont exonérés de ces frais.</i></i>	
<b>■ Émission de virements occasionnels simples traités par votre agence sur papier</b>	
• Entre vos comptes	<b>GRATUIT</b>
• A destination d'un compte Banque de Polynésie	<b>1 500</b> par virement
• A destination d'un compte en Polynésie française	<b>4 900</b> par virement
• A destination d'un compte en métropole ou dans les Outre-Mer	<b>0,25%</b> par virement
	Minimum
	<b>2 280</b>
	Maximum
	<b>20 000</b>
<b>■ Émission de virements occasionnels multiples traités par votre agence sur papier</b>	
• A destination d'un compte en Polynésie française	<b>1 165</b> par ligne
	Minimum
	<b>7 585</b>
	Maximum
	<b>15 160</b>
• A destination d'un compte en métropole ou dans les Outre-Mer (SEPA-COM)	<b>1 165</b>
	Minimum
	<b>8 340</b>
	Maximum
	<b>16 670</b>

	PRIX TTC EN F CFP
■ <b>Émission de virements occasionnels depuis W VIR PREL</b>	<b>1 060</b> par fichier
• Fichier de virement occasionnel vers la Polynésie française télétransmis	<b>1 060</b> par fichier
• Fichier de virement occasionnel SEPA vers la métropole et les Outre-Mer télétransmis	<b>3 380</b> par dossier
<b>Demande de retour des fonds</b>	<b>GRATUIT</b>
<b>VIREMENTS PERMANENTS</b>	
■ <b>Réception virements permanents</b>	<b>GRATUIT</b>
■ <b>Émission virements permanents via POLYWEB ou POLYAPP</b>	<b>2 695</b> par dossier et par an
• Mise en place d'un virement permanent à destination d'un compte local	<b>GRATUIT</b>
• Modification du montant / annulation d'un virement permanent à destination d'un compte local	<b>2 695</b> par dossier et par an
• Mise en place d'un virement permanent à destination d'un compte en métropole ou dans les Outre-Mer (SEPA-COM).	<b>GRATUIT</b>
• Modification du montant / annulation d'un virement permanent à destination d'un compte en métropole ou dans les Outre-Mer (SEPA-COM).	<b>GRATUIT</b>
■ <b>Émission d'un virement permanent traité par votre agence sur support papier</b>	<b>2 775</b> par dossier et par an
• Mise en place d'un virement permanent à destination d'un compte local	<b>2 750</b> par dossier et par an
• Modification du montant / annulation d'un virement permanent à destination d'un compte local	<b>2 775</b> par dossier et par an
• Mise en place d'un virement permanent à destination d'un compte en métropole ou dans les Outre-Mer (SEPA-COM).	<b>2 750</b> par dossier et par an
• Modification du montant / annulation d'un virement permanent à destination d'un compte en métropole ou dans les Outre-Mer (SEPA-COM).	<b>1 900</b> par annulation
• Frais d'annulation	<b>177</b>
■ <b>Interbancaire permanent (à chaque virement)</b>	
<b>PRÉLÈVEMENTS LOCAUX ET SEPA-COM</b>	
■ <b>Mise en place d'une autorisation de prélèvement</b>	<b>1 535</b> par autorisation
■ <b>Opposition à un avis de prélèvement</b>	<b>GRATUIT</b>
■ <b>Frais par paiement d'un prélèvement</b>	<b>GRATUIT</b>
• Pour un prélèvement de Polynésie Française	<b>107</b>
• Pour un prélèvement de métropole ou des Outre-Mer (SEPA-COM)	<b>2 120</b>
■ <b>Mise en opposition de mandat (temporaire ou définitive)</b>	<b>3 580</b>
■ <b>Contestation de prélèvement / demande de remboursement</b>	<b>1 285</b> par an
■ <b>Frais de gestion annuels</b> (perçus en décembre, quelque soit le nombre de prélèvements)	<b>2 025</b> par demande
■ <b>Refus du ou des prochains prélèvements</b>	
■ <b>Création d'identifiants</b>	<b>5 545</b>
• Crédit Numéro National Émetteur (NNE)	<b>6 390</b>
• Crédit Identifiant Créditeur SEPA (ICS) (attribué par la Banque de France)	
<b>CHÈQUES</b>	
<b>CHÉQUIERS</b>	
■ <b>Remise d'un chéquier en agence</b>	<b>GRATUIT</b>
■ <b>Envoi d'un chèquier à domicile</b> (en recommandé avec avis de réception, sur le territoire et hors territoire)	<b>Frais réels + 10%</b>
<span style="color: red;">TVA</span> incluse	
■ <b>Renouvellement d'un chéquier</b>	<b>GRATUIT</b>
■ <b>Gardiennage d'un chéquier non retiré, au-delà de 2<sup>ème</sup> mois</b>	<b>2 860</b>
<span style="color: red;">TVA</span> incluse	
■ <b>Destruction d'un chéquier non retiré au-delà de 3 mois</b>	<b>2 860</b>
<span style="color: red;">TVA</span> incluse	

	PRIX TTC EN F CFP
<b>REMISE DE CHÈQUES</b>	<b>GRATUIT</b>
■ Remise d'un chèque local	4 765 par chèque
■ Remise d'un chèque étranger (hors place, en euros ou F CFP)	1 655
	+ Frais de port <b>TVA</b> incluse
■ Paiement d'un chèque à l'escompte (en F CFP, EUR ou devises étrangères)	2%
	Minimum
	4 585
	+ Frais de port <b>TVA</b> incluse
	1 655
	485
■ Remise de chèques éronnée	+ frais d'émission
<b>OPÉRATIONS DIVERSES, PAR OPÉRATION</b>	
■ Emission d'un chèque de banque	
• En F CFP	3 960
• En euros	0,25%
	Minimum
	2 400
	Maximum
	19 535
	+ frais d'émission
	5 735
■ Frais d'opposition sur chèque	<b>GRATUIT</b>
• sur POLYWEB ou POLYAPP	9 500
• en agence	9 500
■ Frais d'opposition sur chèquier	<b>GRATUIT</b>
■ Frais de retour d'impayés au bénéficiaire	<b>GRATUIT</b>

## EFFETS DE COMMERCE

### EFFETS DE COMMERCE À L'ENCAISSEMENT

#### ■ Commission d'endos

⌚ L'endos correspond à la transmission juridique de l'effet de commerce au profit de Banque de Polynésie pour permettre d'assurer la gestion et la présentation. Le minimum de perception est de dix jours calendaires.

1% par effet

#### ■ Commission d'acceptation

⌚ L'acceptation correspond à la présentation de l'effet au débiteur afin de recueillir son acceptation, formalisant ainsi son engagement de payer à l'échéance.

3 450 par effet

#### ■ Commission d'encaissement / de manipulation

⌚ L'encaissement correspond à la présentation de l'effet au paiement à l'échéance et le traitement du règlement ou, le cas échéant, de l'impayé.

3 450 par effet

#### ■ Opérations diverses

##### ■ Demande de prorogation (prolongation de l'échéance)

3 485 par effet

##### ■ Protêt

4 755 par effet

⌚ Le protêt est un acte officiel constatant qu'un effet de commerce n'a pas été payé à l'échéance ou accepté.

##### ■ Retour impayé ou de restitution à la charge du cédant

4 755 par effet

##### ■ Modification ou annulation

6 710 par effet

##### ■ Paiement de domiciliation

**GRATUIT**

### EFFET DE COMMERCE À L'ESCOMPTE

#### ■ Commission d'endos

⌚ La commission d'endos à l'escompte couvre la prise en charge de votre effet par la banque et inclut le calcul des intérêts liés à l'avance de fonds avant la date de paiement prévue. Le minimum de perception est de dix jours calendaires.

1% par effet

#### ■ Intérêts

#### Nous consulter

3 450 par effet

#### ■ Commission d'encaissement / de manipulation

3 485 par effet

##### ■ Demande de prorogation (prolongation de l'échéance)

4 755 par effet

##### ■ Protêt

4 755 par effet

##### ■ Retour impayé ou de restitution à la charge du cédant

+ frais de port

##### ■ Modification ou annulation

6 710 par effet

	PRIX TTC EN F CFP
<b>TRAITEMENT DES PAIEMENTS ET VALEURS</b>	
<b>MONÉTIQUE COMMERÇANTS</b>	
■ <b>Location-caution TPE</b>	<b>Selon tarif OSB en vigueur</b>
■ <b>Remise électronique</b>	<b>Nous consulter</b>
■ <b>Dates de valeurs</b>	
• pour les cartes Visa / Eurocard / Mastercard	<b>J+3 ouvrés</b>
• pour les cartes privatives	<b>J+1 ouvré</b>
■ <b>Annulation d'un contrat commerçant</b>	<b>2 360</b>
■ <b>Demandes et recherches</b>	
• par demande non fondée pour des transactions locales	<b>5 550</b>
• par demande non fondée pour des transactions hors Polynésie française	<b>27 175</b>
<b>RAMASSAGE DE FONDS (PRESTATION DE SERVICE EXTERNE)</b>	
■ Collecte de valeurs en site clientèle – Par point touché	<b>5 000</b>
■ Demande de visionnage de traitement – Par demande	<b>Frais réels</b>

# OPÉRATIONS INTERNATIONALES

	PRIX TTC EN F CFP
<b>OPÉRATIONS INTERNATIONALES</b>	
■ <b>Tenue de compte en devises</b>	<b>1 091 / mois</b>
■ <b>Réception de virement SWIFT</b> , réservé aux clients Banque de Polynésie	<b>1 165</b>
<b>ÉMISSION DE VIREMENT (TOUTE MONNAIE ET TOUT SUPPORT)</b>	
● Ces commissions n'incluent pas les éventuels frais des correspondants sur les options « SHA » et « BEN ». L'option de frais « SHA » est obligatoire pour tout virement émis en devise EUR ou F CFP vers la France (Métropole, Com, DOM, TOM).	
<b>VIREMENTS PERMANENTS</b>	
■ <b>Mise en place d'un virement permanent</b>	<b>3 960</b> par dossier
■ <b>Modification d'un virement permanent</b>	<b>2 480</b>
■ <b>Commission de réalisation</b>	<b>645</b> par échéance
■ <b>Commission de transfert</b>	<b>0,25%</b> par échéance
Minimum	<b>2 066</b>
Maximum	<b>19 925</b>
+ frais SWIFT – <b>TVA</b> incluse	<b>4 105</b>
<b>VIREMENTS OCCASIONNELS</b>	
■ <b>Modification ou annulation d'un virement occasionnel</b>	<b>3 485</b>
■ <b>Commission de transfert</b>	<b>0,25%</b>
Minimum	<b>2 066</b>
Maximum	<b>19 925</b>
+ frais SWIFT – <b>TVA</b> incluse	<b>4 105</b>
■ <b>Transfert express</b> (réception par le correspondant à J+2)	
• Opérations < 2 000 000 F CFP	<b>10 665</b>
• Opérations entre 2 000 001 F CFP et 5 000 000 F CFP	<b>21 330</b>
<b>OPÉRATIONS DIVERSES, PAR OPÉRATION</b>	
■ <b>Frais de copie SWIFT</b>	<b>TVA</b> incluse
■ <b>Frais des correspondants</b> – Hors Polynésie française, à la charge du donneur d'ordre s'il le demande	<b>4 105</b>
• EUR	<b>TVA</b> incluse
• USD	<b>TVA</b>
inclus	<b>3 030</b>
• NZD / AUD / HKD	<b>TVA</b> incluse
• Autres devises	<b>1 010</b>
■ <b>Non exécution faute de provision</b>	<b>Selon les tarifs des banques étrangères et taux de conversion en vigueur</b>
■ <b>Demande de retour de fonds</b> (frais de SWIFT éventuels inclus)	<b>4 755</b> par réalisation
■ <b>Recherche sur état du virement (avis de sort)</b>	<b>3 485</b>

		PRIX TTC EN F CFP
<b>CRÉDIT DOCUMENTAIRE À L'IMPORTATION</b>		
■ <b>Commission d'ouverture</b>	Minimum	<b>0,475 % par trimestre indivisible</b> <b>7 925</b> + frais de port et SWIFT
■ <b>Commission de modification</b>	Minimum	<b>0,475 % par trimestre indivisible</b> <b>7925</b> + frais de port et SWIFT
• Sur montant et/ou durée		<b>9 205</b> + frais de port et SWIFT
• Et/ou autres modifications		<b>0,35 %</b> <b>7 925</b> + frais de port et SWIFT
■ <b>Commission de réalisation – Paiement</b>	Minimum	<b>0,6 % par trimestre indivisible</b> <b>7 925</b> + frais de port et SWIFT
■ <b>Commission d'acceptation</b>	Minimum	<b>14 560</b> <b>9 500</b> + frais de port et SWIFT
■ <b>Étude et proposition de texte</b>		
■ <b>Annulation – Forfait</b>		
<b>LETTRE DE CRÉDIT STAND BY (SBLC)</b>		
■ <b>La SBLC (Standby Letter of Credit) est une garantie bancaire internationale par laquelle la banque s'engage à payer un pourcentage du contrat commercial au bénéficiaire en cas de défaillance dans l'exécution d'un contrat.</b>		
■ <b>Commission d'ouverture</b>	Minimum	<b>0,475 % par trimestre indivisible</b> <b>8 455</b> + frais de port et SWIFT
■ <b>Commission d'émission de SBLC perçue sur encours global</b>	Minimum	<b>2% par an</b> <b>9 295</b> + frais de port et SWIFT
■ <b>Commission de modification sur montant et/ou durée</b>	Minimum	<b>0,475 % par trimestre indivisible</b> <b>9 295</b> + frais de port et SWIFT
• Commission de modification		<b>2% par an</b> <b>9 295</b> + frais de port et SWIFT
• Commission perçue sur l'encours global	Minimum	<b>9 295</b> + frais de port et SWIFT
■ <b>Autres modifications</b>	Minimum	<b>9 295</b> + frais de port et SWIFT
■ <b>Commission de réalisation – Paiement</b>	Minimum	<b>0,35%</b> <b>9 495</b> + frais de port et SWIFT
■ <b>Étude et proposition de texte</b>		
■ <b>Annulation – Forfait</b>		

PRIX TTC EN F CFP

**GARANTIE À PREMIÈRE DEMANDE** (Garantie internationale)

● La garantie à première demande est une garantie bancaire par laquelle la banque s'engage à payer pour le compte de son client un pourcentage du contrat commercial au bénéficiaire à sa première demande.

**■ Commission d'émission de garantie** perçue sur l'encours global

Minimum 2% par an

**9 900**

+ frais de port et SWIFT

**■ Commission de modification** perçue sur l'encours global

- Sur montant et/ou durée

Minimum 2 %

**7 715**

+ frais de port et SWIFT

- Et/ou autres modifications

**9 295**

+ frais de port et SWIFT

**■ Commission de réalisation – Paiement**

Minimum 0,35%

**9 900**

+ frais de port et SWIFT

**■ Étude et proposition de texte**

**14 560**

**■ Annulation – Forfait**

**9 900**

+ frais de port et SWIFT

**REMISE DOCUMENTAIRE À L'IMPORTATION**

● La remise documentaire à l'importation est une opération par laquelle la banque transmet les documents d'expédition à l'importateur uniquement après paiement (remise à l'encaissement) ou acceptation d'une lettre de change (l'engagement de payer à une date ultérieure, on parle de remise à l'acceptation dans ce cas).

**■ Remise à l'encaissement - Commission d'encaissement**

Minimum 0,35%

**3 485**

**12 675**

+ frais de port et SWIFT

- Commission de transfert

Minimum 0,35%

**2 475**

**20 215**

**3 435**

**4 055** par relance

+ frais de port et SWIFT

**■ Remise à l'acceptation avec ou sans retour – Commission d'acceptation**

Minimum 0,35%

**3 485**

**12 675**

+ frais de port et SWIFT

**3 435**

**4 055** par relance

+ frais de port et SWIFT

- Avis au cédant

- Frais de relance

PRIX TTC EN F CFP

## CRÉDIT DOCUMENTAIRE À L'EXPORTATION

Le crédit documentaire à l'exportation garantit à l'exportateur le paiement par la banque de l'acheteur, sous réserve de la présentation de documents conformes prouvant la valeur et l'expédition des marchandises.

### ■ Commission de confirmation

0,35 % par trimestre indivisible

**7 715**

+ frais de port et SWIFT

### ■ Commission de modification

- Sur montant et/ou durée

Minimum

**0,35 %**

**7 715**

+ frais de port et SWIFT

**9 295**

+ frais de port et SWIFT

**0,35%**

**7 715**

+ frais de port et SWIFT

**0,35 %**

**7 715**

+ frais de port et SWIFT

**9 295**

+ frais de port et SWIFT

**Selon tarif en vigueur**

**0,225%**

Minimum

**7 715**

+ frais de port et SWIFT

## REMISE DOCUMENTAIRE À L'EXPORTATION

La remise documentaire à l'exportation permet à l'exportateur de confier à sa banque la transmission des documents d'expédition, qui ne seront remis à l'acheteur qu'en contrepartie du paiement ou de l'engagement à payer.

### ■ Remise à l'encaissement – À la charge du tiré (l'importateur)

**0,35%**

Minimum

**2 540**

Maximum

**39 540**

**3 330**

+ frais de port et SWIFT

**Selon tarif en vigueur**

### ■ Commission d'intervention

### ■ Frais de courrier express

	PRIX TTC EN F CFP	
<b>OPÉRATIONS DIVERSES</b>		
■ Bon à délivrer pour documents manquants (à l'établissement de la lettre)		
• Provisionné à 100%	7 720	
• Non provisionné	9 085	
■ Commission perçue sur l'encours global, à mois échu	2 % maximum	
■ Délivrance (effets ou docs) franco de paiement		
Avis au remettant	3 090	
■ Effets à proroger, avis de sort, demande exception		
■ Protêt (pour non-acceptation ou non paiement d'un effet)	5 100	
■ Refus d'acceptation	3 737	
■ Retour d'impayés	4 600	
	+ frais de port et SWIFT	
	4 245	
	+ frais de port et SWIFT	
	5 100	
	+ frais réels	
	3 737	
	+ frais de port et SWIFT	
	4 600	
	+ frais de port et SWIFT	
<b>EFFETS SUR L'ÉTRANGER</b>		
<b>EFFETS À L'ACCEPTATION</b>		
■ Avec ou sans retour, avis au cédant	3 435	
	+ frais de port et SWIFT	
■ Avec ou sans retour, commission d'acceptation	0,35%	
	Minimum	3 450
	Maximum	12 550
	+ frais de port et SWIFT	
■ Frais de relance	4 060 par relance	
	+ frais de port et SWIFT	
■ Refus d'acceptation	3 750	
	+ frais de port et SWIFT	
■ Protêt	5 100	
	+ frais réels	
■ Avis de sort	4 260	
■ Retour d'impayés	4 600	
	+ frais de port	
<b>EFFETS À L'ENCAISSEMENT</b>		
■ Commission d'encaissement	0,35%	
	Minimum	3 450
	Maximum	12 550
	+ frais de port et SWIFT	
■ Commission de transfert	0,35%	
	Minimum	2 475
	Maximum	20 215
	+ frais de port et SWIFT	

	<b>PRIX TTC EN F CFP</b>
■ Avis au cédant	<b>3 435</b>
	+ frais de port et SWIFT
■ Frais de relance	<b>4 060</b> par relance
	+ frais de port et SWIFT
■ Refus d'acceptation	<b>3 750</b>
	+ frais de port et SWIFT
■ Protêt	<b>5 100</b>
	+ frais réels
■ Avis de sort	<b>4 260</b>
■ Retour d'impayés	<b>4 600</b>
	+ frais de port

## **PAIEMENT LETTRE DE CHANGE RELEVÉ (L.C.R)**

<b>■ Commission d'encaissement</b>	<b>0,35%</b>
	Minimum
	<b>3 485</b>
	Maximum
	<b>12 680</b>
<b>■ Retour d'impayés</b>	<b>4 600</b>
	+ frais de port

AUTRES

<b>Frais d'annulation de dossier – Tous types de concours</b>		
• Dossier < 10 000 000 F CFP		31 335
• Dossier ≥ 10 000 000 F CFP		62 670
<b>Frais de port</b>	<b>TVA</b> incluse	<b>1 655</b>
<b>Frais de SWIFT</b>		
• Crédit documentaire Import/Export	<b>TVA</b> incluse	10 735
• Lettre de crédit Stand By (SBLC)	<b>TVA</b> incluse	10 735
• Garantie à première demande – Garantie Internationale	<b>TVA</b> incluse	10 735
• Remise documentaire Import/Export	<b>TVA</b> incluse	5 555
• Transfert hors place	<b>TVA</b> incluse	4 105
<b>Achat et vente de devise à terme</b>		
• Frais de dossier		4 520
<b>Frais des correspondants – Hors Polynésie française, à la charge du donneur d'ordre s'il le demande.</b>	Selon les tarifs des banques étrangères et taux de conversion en vigueur	

## OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

	PRIX TTC EN F CFP
<b>OFFRE MANAVA PRO (offre réservée aux clients professionnels)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Tenue de compte</li> <li>✓ Commission de revue réglementaire</li> <li>✓ Carte de paiement (au choix ci-dessous)</li> <li>✓ Frais de refabrication de carte en cas de perte ou vol</li> <li>✓ Accès à POLYWEB &amp; POLYAPP PRO</li> <li>✓ Virements gratuits vers la métropole depuis POLYWEB &amp; POLYAPP</li> </ul>	
<b>Commission mensuelle</b>	
 Carte HOA Privative	
 Carte Visa Red	
 Carte Visa Classique à débit immédiat ou différé	
 Carte Visa Premier à débit immédiat ou différé	par mois
<b>4 465 F TTC</b>	<b>4 675 F TTC</b>
<b>4 675 F TTC</b>	<b>5 945 F TTC</b>
<b>SERVICES BANCAIRES DE BASE</b>	
<p>● Le service Bancaire de base est l'ensemble des services bancaires rattachés à un compte ouvert dans le cadre du droit au compte (prévu par l'article L.312-1 et D.312-5-1 du Code monétaire et financier).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'ouverture, la tenue et la clôture d'un compte de dépôt</li> <li>✓ Un changement d'adresse par an</li> <li>✓ La fourniture de Relevés d'Identité Bancaire</li> <li>✓ La domiciliation de virements bancaires</li> <li>✓ L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte</li> <li>✓ La réalisation des opérations de caisse</li> <li>✓ L'encaissement de chèques et virements bancaires</li> <li>✓ Les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance</li> <li>✓ Des moyens de consultation à distance du solde du compte</li> <li>✓ Les dépôts et retraits d'espèces au guichet ou aux distributeurs automatiques de Banque de Polynésie</li> <li>✓ Une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne (VISA RED)</li> <li>✓ Deux chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services</li> </ul>	<b>GRATUIT</b>
<b>PLAFONNEMENT DES FRAIS D'INCIDENTS DE PAIEMENT ET D'IRREGULARITES DE FONCTIONNEMENT DE COMPTE</b>	
Par opération	<b>477</b>
Par mois	<b>2 387</b>

# IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

PRIX TTC EN F CFP

COMMISSIONS D'INTERVENTION		
■ Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.		
■ Par opération		1 780
■ Tarif spécifique pour les clients en situation de fragilité financière		
■ Les frais d'incidents bancaires pour les clients particuliers éligibles au dispositif des « Clients en situation de fragilité financière » (article L 312-1-3 et R-312-4-3 du code monétaire et financier) sont plafonnés à 2 983 F CFP par mois. La liste de ces frais est précisée plus haut dans le pack GENERIS.		
Commission d'intervention	500 par opération	
	Maximum par mois	2 983
OPÉRATIONS PARTICULIÈRES		
■ Frais par Avis à tiers détenteur, par saisie-attribution ou par opposition administrative	TVA incluse	21 755
INCIDENTS DE PAIEMENT		
SUR CHÈQUE		
■ Lettre d'information préalable pour chèque sans provision		GRATUIT
■ Chèque impayé pour absence ou insuffisance de provision		
• D'un montant ≤ 5 967 F CFP (tout frais confondus)	3 580 par chèque	
• D'un montant > 5 967 F CFP (tout frais confondus)	5 967 par chèque	
■ Chèque rejeté pour irrégularité (tout frais confondus)	3 580 par chèque	
■ Paiement d'un chèque sur compte d'un titulaire interdit bancaire	3 975 par chèque	
SUR PRÉLÈVEMENT		
■ Rejet de prélèvement (ou Titre interbancaire de Paiement) pour défaut de provision	Minimum	
	Maximum	
■ Vous pouvez demander le remboursement des frais de rejet liés à la représentation d'une même opération de prélèvement.	Montant du rejet	2 385 par prélèvement
SUR VIREMENTS		
■ Rejet de virement, local, métropole et Outre-Mer		GRATUIT
• effectué via POLYWEB ou POLYAPP	2 385	
• effectué sur papier ou en agence	2 385	
■ Frais de rejet sur transferts internationaux (SWIFT)		
SUR PAIEMENT D'ECHEANCE(S) OU DE LOYER(S)		
■ Incident de prêt	8 000 par mois	
■ Incident de loyers	2 690 par incident	
■ Lettre de relance sur échéance(s) ou loyer(s) impayé(es)	4 075	
	+ frais de port	
AUTRES		
■ Courriers non distribués (quelque soit le nombre de courriers distribués) TVA incluse	2 500 par trimestre	
■ Lettre d'injonction	GRATUIT	

# DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

## PRIX TTC EN F CFP

● Toutes les informations concernant les crédits pour particuliers (prêts immobiliers, prêts à la consommation, etc.) sont détaillés dans le document "Conditions tarifaires appliquées aux opérations bancaires - Particuliers".

### LIGNES COURT TERME

#### DÉCOUVERTS

- Intérêts
- Commission sur plus fort découvert
 

● Cette commission trimestrielle se calcule sur le plus fort découvert du trimestre, et est perçue en fin de chaque trimestre.
- Commission de non-utilisation
- Frais de relance sur compte débiteur et compte en dépassement

#### Nous consulter

Commission trimestrielle de 0,6% sur le découvert le plus fort de chaque trimestre et perçue en fin de trimestre.

0,5% de l'an par trimestre  
5 695

#### FACIL'IMPORT

- Commission de remise d'effet
- Modification ou annulation
 

● Intérêts dus sur une remise à l'escompte.

4 125 par effet

7 290 par effet

#### DAILY

- Intérêts
- Acte de nantissement de marchés
- Commission de manipulation
- Établissement de convention
  - Frais d'enregistrement
  - Frais de signification
- Frais de dépassement du délai de règlement
- Relance auprès des débiteurs
- Signification de cession de créances
  - de créances hors marché
  - de marché
  - avenant au marché
- Frais d'annulation
- Lettre de relance sur impayé
- Frais de mise en impayé

#### Nous consulter

GRATUIT

1 730 par facture ou par situation

4 125

4 015

3 170

2 455 par relance  
+ frais de port

5 285 par facture

11 730

5 285 par avenant

3 100

5 970

+ frais de port

5 485

#### CAUTIONS ÉMISES PAR LA BANQUE (marchés, avals, diverses)

- Commission d'émission de caution
  - Frais de dossier
    - si caution < 100 000 F CFP
    - si caution ≥ 100 000 F CFP
  - Commission perçue trimestriellement et d'avance sur l'encours global
  - Frais de relance

5 335

9 500

2 %

5 870

	PRIX TTC EN F CFP
<b>■ Garanties à première demande (Garantie locale)</b>	
• Commission d'émission de garantie	<b>9 500</b>
• Commission perçue trimestriellement et d'avance sur l'encours global	2%
• Commission de modification	<b>9 500</b>
• Commission de réalisation – Paiement	<b>9 500</b>
	+ frais de port
• Annulation – Forfait	<b>9 500</b>
	+ frais de port
<b>■ Cautions de douane – Obligations cautionnées</b>	
• Commission par traite de douane	<b>9 500</b>
• Renouvellement de la ligne	<b>9 500</b> par an
• Frais de restitution – impayé	<b>4 755</b>
• Commission perçue sur 120 jours et d'avance sur l'encours global	2%
• Frais de relance	<b>5 870</b>
<b>■ Cautions fiscales – Crédits d'enlèvement – Soumissions annuelles</b>	
• Commission d'émission de caution	<b>9 500</b>
• Commission perçue annuellement et d'avance sur l'encours global	2%
• Frais de relance	<b>5 870</b>
<b>■ Lettre de garantie pour documents manquants</b>	
• Commission fixe à l'établissement de la lettre	
- Provisionnée à 100%	<b>8 875</b>
- Non provisionnée	<b>10 620</b>
• Commission perçue d'avance sur l'encours global	2%
• Frais de relance	<b>5 870</b>
<b>CRÉDITS À TERME</b>	
<b>■ Frais de dossier ou de renouvellement</b>	<b>1 %</b>
<b>■ Tous types de prêts</b>	
• Règlement total ou partiel d'arriérés	<b>3 %</b>
• Frais d'étude	1 %
	Minimum
	<b>68655</b>
• Avenant ou offre modificative du contrat de prêt	1 %
	Minimum
	<b>36 970</b>
<b>■ Recouvrement de prêts ou d'engagements</b>	
• Lettre de relance sur échéance(s) impayée(s)	<b>6 030</b>
	+ frais de port
• Frais de mise en impayé	<b>5 430</b>

	PRIX TTC EN F CFP
<b>OPÉRATIONS PARTICULIÈRES</b>	
■ Attestations diverses concernant vos crédits <small>● Ces attestations incluent les rééditions de tableaux d'amortissement, les contrats, les avenants, les lettres de remboursement par anticipation de vos crédits ou tout autre document lié aux crédits. Ils concernent vos crédits professionnels, qu'ils soient vivants ou soldés.</small>	<b>TVA incluse</b> <b>8 040</b>
■ Acte de nantissement (frais d'huissier et du Greffe)	Frais réels
■ Hypothèque – Maritime et aérienne	Frais réels
■ Nantissement de parts sociales	Nous consulter
<b>CAUTIONS REÇUES PAR LA BANQUE</b>	
■ Gestion administrative des cautions reçues par la banque <small>● Selon l'Article L.313-22 du Code monétaire et financier et L.341-6 du Code de la consommation.</small>	
Commission par engagement de caution	<b>8 635</b>
	Maximum <b>34 750</b>

## DATE DE VALEUR

---

Les écritures de crédit et de débit sont affectées de dates de valeur. Ces dates de valeur permettent de tenir compte, notamment, des immobilisations de trésorerie supportées par la banque, c'est-à-dire du délai nécessaire à celle-ci pour procéder :

- à l'opération de recouvrement dont elle a été chargée ou au placement des capitaux qui lui ont été confiés, dans le cas des écritures de crédit ;
- au provisionnement des fonds décaissés sur ordre ou pour compte de la clientèle, dans le cas des écritures de débit.

## GLOSSAIRES

---

Outre l'article D.312-1-1 du Code monétaire et financier relatif à la dénomination commune aux principaux frais et services bancaires, des glossaires des principaux termes utilisés dans les secteurs de la banque et de l'assurance ont été établis par le Comité consultatif du secteur financier (CCSF). Ces glossaires sont le fruit d'un travail consensuel entre les représentants des professionnels des secteurs de la banque et de l'assurance, les associations de consommateurs, les Autorités de contrôle (ACPR et AMF) et la Direction Générale du Trésor.

### Consultation

Ces documents sont disponibles en téléchargement sur les sites Internet de la FBF ([lesclesdelabanque.com](http://lesclesdelabanque.com)) ainsi que le site Banque de Polynésie. D'autre part, le lexique en ligne disponible sur le site des Clés de la Banque reprend les définitions proposées.

### Commission annuelle de revue réglementaire

Frais perçus par la banque pour le traitement des dossiers nécessitant une mise à jour des éléments d'informations obligatoires liés à la connaissance du client.

# RÉSOUTRE UN LITIGE

Banque de Polynésie a le souci constant de vous apporter la meilleure qualité de service possible. Toutefois, des difficultés, des insatisfactions ou des désaccords peuvent survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à disposition.

Face à ces situations, Banque de Polynésie s'engage à vous proposer une solution.

## LA BANQUE : VOTRE PREMIER INTERLOCUTEUR

Rapprochez-vous tout d'abord de votre Conseiller de Clientèle. Il est votre interlocuteur privilégié et peut vous apporter tout éclaircissement.

Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance : directement à l'agence, par téléphone, par messagerie électronique, par courrier ou par télécopie.

Vous avez également la possibilité de vous adresser au Service Satisfaction Client :



### PAR COURRIER

Service Satisfaction Clients  
Banque de Polynésie  
BP 530 – 98 713 Papeete – Tahiti



### PAR E-MAIL

[satisfaction.client@sg-bdp.pf](mailto:satisfaction.client@sg-bdp.pf)



### PAR INTERNET

Via notre formulaire en ligne disponible sous  
[www.sg-bdp.pf/particuliers/reclamation](http://www.sg-bdp.pf/particuliers/reclamation)

## EN DERNIER RECOURS : LE MÉDIATEUR AUPRÈS DE LA FBF

Le Médiateur de la consommation peut être saisi 2 mois après l'envoi d'une réclamation écrite. Il exerce sa fonction en toute indépendance, dans le cadre d'une Charte de la Médiation de la consommation qui précise notamment son champ de compétence et les conditions de son intervention.

Vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur en transmettant votre demande à l'adresse suivante :

Le Médiateur auprès de la FBF  
CS 151  
75 422 PARIS Cedex 09

# À TRÈS BIENTÔT

CONTACTER VOTRE CONSEILLE ET CONSULTER VOS COMPTES



**POLYWEB**  
[www.sg-bdp.pf](http://www.sg-bdp.pf)



**POLYAPP**  
APPLI MOBILE



**VOCALIA**  
40 46 67 67

## JOINDRE NOS SERVICES TÉLÉPHONIQUES

Service client particuliers	40 46 66 66
Service client professionnels	40 46 78 88
Service entreprises	40 46 67 30

## CONTACTER VOTRE AGENCE DIGITALE

Agence directe	40 46 78 78
----------------	-------------

## S'ADRESSER À NOS PÔLES D'EXPERTISE

Espace CASDEN	<a href="mailto:casden@sg-bdp.pf">casden@sg-bdp.pf</a>
Espace Patrimonial	<a href="mailto:espace.patrimonial@sg-bdp.pf">espace.patrimonial@sg-bdp.pf</a>
Espace Pro	<a href="mailto:espace.pro@sg-bdp.pf">espace.pro@sg-bdp.pf</a>



**BANQUE DE  
POLYNESIE**